

tenant à l'époque mérovingienne. De plus, ce hameau, qui a gardé des traces de grande antiquité, est dans une fort heureuse situation, à proximité de sources abondantes et sur un petit plateau abrité par le village actuel contre le vent violent du nord. Le choix éclairé de cet emplacement ne tarda pas à attirer les populations voisines et bientôt il y eut là une groupement d'habitations assez considérable, pour que les religieux bénédictins du prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice y établissent un service religieux qui subsista longtemps même après la création de la paroisse actuelle de Cordelles (1).

II

Le prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice avait été fondé dans les dernières années *du x^e siècle*, au milieu des appréhensions de l'an mil, par un seigneur de Saint-Maurice nommé Arthaud. Pour doter le nouveau prieuré bénédictin, Arthaud acheta au comte de Forez Gérard II, les terres de Cordelles et de Vernay dont il fit donation aux religieux. Cette donation fut l'origine des biens possédés à Cordelles par le prieuré et du droit de nomination à la cure, exercé

(1) La chapelle construite par les religieux de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice fut également placée sous le vocable de Saint-Jean.

Un *pouillé* du *xiii^e siècle* indique comme nominateur à la cure de Cordelles le prieur de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice; cette indication est renouvelée dans les terriers postérieurs. Un de ces derniers nous apprend que l'église paroissiale de Cordelles était placée sous le vocable des Saints Martin et Pancrace. (*Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, n^{os} 914, 936, 954, 982 et 1028).